

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
du **09 avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, le conseil municipal de la commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

**NOMBRE :**

de conseillers en exercice : **19**  
de présents : **16**  
de votants : **19**

**Étaient présents :**

BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GULINO Aline, GRANDJEAN Guillaume, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

**Étaient absents excusés :** /

**Étaient absents :** /

**Procurations :**

M. LACOGNATA Alain a donné procuration à M. MANGIN Sébastien  
Mme GUILLAUME Monique a donné procuration à Mme FRANCOIS Andrée  
M. LEVE Damien a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/03/2024. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2024.

**N° 23/2024 : Composition des commissions communales**

L'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le Président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur GULINO Eric, Maire,

Après discussion, le conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **VOTE** les compositions des commissions communales suivantes :

**Commissions d'appel d'offres :**

Président : Eric GULINO

Trois titulaires du conseil municipal :

Anne-Marie MARX – Lucien DIM - Alain BASTIEN

Trois suppléants, membres du conseil municipal :

Gilles VOITURET - Laurence BAYEUR - Francis FRERY



Pour extrait conforme,  
Ogy-Montoy-Flanville, le 09 avril 2024

**Le Maire,**  
**Eric GULINO**